

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 10 JUIL. 2023

ID : 033-213304470-20230628-046\_2023-DE

Département de la GIRONDE  
Arrondissement de LIBOURNE  
Canton de COUTRAS  
Commune de  
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



Réf. : 046/2023

Le Maire  
Mireille CONTE JAUBERT

République Française



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 11
- > votants : 17

**OBJET :**

**TARIFS ENTREES PISCINE**

Le vingt-huit juin deux mille vingt-trois à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 21 juin 2023 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

**PRESENTS** : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, M. Christian JAUBERT, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT Marie-José TERRIEN, Mme Véronique GERARD.

**ABSENTS** : M. Mickaël GODINEAU (procuration donnée à M. Stéphane CATALAN), Mme Colette ALMODOVAR (procuration donnée à Mme Valérie JARRY), M. Jean-Louis CHABROLLES (procuration donnée à Mme Marie-José TERRIEN), Mme Patricia VIAUD (procuration donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT), M. Serge FIMBAULT, M. Robert DELERIS (procuration donnée à Mme Véronique GERARD), M. Pierre-Yves LE MERDY (procuration donnée à Mme Stéphanie LE MERDY).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, et après vote : 17 Votes – 17 Pour :*

⇒ de maintenir exclusivement le règlement de la piscine conformément à la délibération du conseil municipal n°058-2014 du 20 juin 2014.

⇒ D'abroger et modifier de la façon suivante, la délibération du conseil municipal n°025-2022 du 05 avril 2022 fixant les tarifs des entrées à la piscine municipale :

Le Maire  
Mireille CONTE JAUBERT

Envoyé en préfecture le 06/07/2023  
Reçu en préfecture le 06/07/2023  
Publié le 10 JUIL. 2023  
ID : 033-213304470-20230628-046\_2023-DE

	TARIFS 2023
<b><u>Tickets :</u></b>	
Accompagnateurs	1 €
Jeunes : de 4 à 18 ans	2 €
Adultes	3 €
<b><u>Cartes d'abonnements :</u></b>	
10 bains : 4 à 18 ans	15 €
30 bains : 4 à 18 ans	40 €
10 bains adultes	25 €
30 bains adultes	70 €
<b><u>Utilisateurs du Camping :</u></b>	
Sur présentation du justificatif de la carte camping car park	Gratuit
<b><u>Groupes :</u></b>	
Scolaires, CLSH, groupes extérieurs (encadrement gratuit) :	1 €

Certifié exécutoire,  
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le  
Publié le  
A ST MEDARD DE GUIZIERES.  
Le Maire,  
Mireille Conte Jaubert

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,  
mois et an ci-dessus indiqués.  
Pour copie conforme, le 06 juillet 2023.

Le Maire,

Mireille Conte Jaubert